

Arrêté n° 2015-⁹⁹² /MS/CAB, Portant
nomination du Directeur des Ressources
Humaines et des Chefs de Service
Cliniques et Médico-techniques, du
Centre Hospitalier Régional de Fada
N'Gourma

LE MINISTRE DE LA SANTE



Visa N° 2129

08 OCT 2015

Vu la Constitution ;

Vu la charte de la Transition ;

Vu le décret N° 2014-001/PRES du 18 Novembre 2014, portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret N° 2014-004/PRES/PM du 23 Novembre 2014, portant composition du
Gouvernement ;

Vu la loi n° 013/98/an du 28 avril 1998, portant régime juridique applicable aux
emplois et aux agents de la fonction publique ;

Vu la loi n° 019/2005/an du 18 mai 2005, portant modificatif de la loi n°
013/98/an du 28 avril;

Vu la Loi 034/98/AN du 18 Mai 1998, portant loi hospitalière ;

Vu le décret 2015-663/M S/CAB du 22 Mai 2015 , portant organisation du
Ministère de la Santé ;

Vu le décret 2014 -615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des
Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif ;

Vu le décret 2006 -356/PRES/PM/MEF, portant statut particulier des Centres
Hospitaliers Régionaux ;

Vu l'arrêté n° 2008-229/M S/CAB du 20 Juillet 2008, portant organisation et
fonctionnement des directions composant la direction générale des Centres
Hospitaliers Régionaux (CHR) ;

Vu le décret n° 2015-211/PRES/PM/MS du 05 Mars 2015, portant nomination des
Directeurs Généraux.

Sur proposition du Directeur Général du Centre Hospitalier Régional de Fada,

ARRETE :

Article 1 : Les agents dont les noms suivent, en service au centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma, sont nommés conformément au tableau ci-dessous :

N° matricule	Nom et Prénom (s)	Emploi	Poste de Nomination
247 148 B	SANOUBo-wuro Stanislas Kévin	Conseiller GRH	Directeur des ressources Humaines
245 684 G	BAYALA Jean Patrice	Médecin Généraliste	Chef de service des Urgences Médico-chirurgicales
233 947 V	KY Hervé	Pharmacien	Chef du service du Laboratoire
254 827 S	SAWADOGO R. Cheick Abdalah	Médecin généraliste	Chef de service de la médecine
82 405 N	BONGOUNGOU Gaston	Chirurgien	Chef de service de la Chirurgie
248 984 J	ZANGO Harouna	Gestionnaire des Hôpitaux	Chef de service des achats
225 679	TIENDREBEOGO Mathieu	Educateur Social	Chef du service social

Article 2 : Le secrétaire général du Ministère de la Santé et le Directeur Général du Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui prend effet à partir de la date de prise de service des intéressés et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le, **14** OCT 2015


Docteur Amédée Prosper DJIGUIMDE
Officier de l'Ordre National

AMPLIATIONS

- PM
- CAB/MS
- SG/MS
- DG/CHR-FADA
- DRH
- Archives/Chrono
- Intéressé
- J.O